



**FÉDÉRATION
DES FINANCES**
Section du Morbihan

Compte rendu du CDAS du 3 mars 2016

Ordre du jour :

- 1- *Approbation du PV du CDAS du 6-10-2015*
- 2- *Présentation du budget de l'action sociale et de l'orientation 2016 .*
- 3- *Crédits d'action locale pour 2016 : actions et budgets*
- 4- *Point sur la restauration*
- 5- *Point sur la restauration : RIA Troadec*
- 6- *Point sur les séjours jeunes hiver/printemps 2016*
- 7- *Informations et questions diverses*

Avant approbation du procès verbal du CDAS du 6 oct 2015, **FO Finances Morbihan** a fait lecture d'une déclaration liminaire que vous trouverez en annexe.

FO Finances Morbihan dans sa déclaration liminaire:

- dénonce la réduction drastique des moyens alloués à l'action sociale, la baisse du CAL 2016 du Morbihan et demande un budget à la hauteur des besoins exprimés
- demande un état des lieux complet de l'action sociale dans le cadres du CDAS du Morbihan
- demande la diffusion d'une information complète sur les dossiers en cours. Les personnels et leurs représentants doivent être informés !
- exige la transparence dans l'avancement du dossier du RIA de Vannes, et demande une expertise complète de faisabilité.

Présentation du budget de l'action sociale 2016

Nouveauté 2016 et démonstration éloquent de la notion du dialogue social, pour la première fois cette année, Les CDAS n'ont pas eu connaissance de la note d'orientation budgétaire pour 2016.

Le budget 2016 de l'action sociale subit une baisse drastique de 30 millions d'euros par rapport à 2015.

Les postes principaux sont :

- la restauration avec 68 M d'euros, avec une baisse constatée dans le Morbihan de 4600 repas en 2015.
- le tourisme social avec 26 M d'euros (vacances des familles + colonies)
- l'aide à la parentalité avec 5,6 M d'euros (forte progression de l'offre CESU pour les enfants 6/12 ans)
- l'action sociale avec 4,9 M d'euros (Pour le Morbihan le budget du CAL est en baisse de 1510€)
- l'aide et le secours aux personnes en difficulté avec 3,5 M d'euros.
- la protection sociale complémentaire pour 5,5 M d'euros
- les subventions aux associations socio-culturelles et coopératives pour 6,7 M d'euros

A noter le paradoxe particulier du poste logement , ou **en 2016 aucune subvention ne sera octroyée pour ce qui est considéré comme le 3eme poste budgétaire**. L'Alpaf devra en effet uniquement **compter sur ses fonds propres pour remplir ses objectifs 2016 soit près de 25 M d'euros**.

On appréciera les commentaires du Pdt du CDAS qui considère qu'une trésorerie conséquente étant bien présente à l'ALPAF , alors pourquoi ne pas l'utiliser ?

Orientations 2016

A défaut de note d'orientation pour 2016, il paraît compliqué de préfigurer des axes budgétaires pour le Morbihan.

Rappelons que pour FO Finances Morbihan, l'action sociale est un tout, avec une déclinaison locale : restauration, logement, aide à la parentalité, vacances,loisirs...

Elle est destinée à tous les actifs et pour certaines prestations, accessibles à l'ensemble des retraités.

On peut se féliciter que le CDAS du Morbihan à travers un questionnaire envoyé à l'ensemble des personnels ait pu dresser un état des lieux des besoins et attentes en matière d'action sociale.

443 agents (soit 38 % des agents consultés) ont répondu au questionnaire d'évaluation.

Il a été ainsi possible d'intégrer au mieux les attentes des personnels dans le budget 2016 du CAL (Crédits d'action locale).

FO Finances Morbihan souligne la pertinence de ce questionnaire, et rappelle que le **personnel du Morbihan ne doit pas être en retrait par rapport aux autres personnels de la région Bretagne et doit bénéficier également des diverses prestations proposées par la SRIAS Bretagne.**

Il convient donc de rester vigilant sur la diffusion de l'information aux personnels et d'actualiser régulièrement les liens internet.

Le président du CDAS a enfin consenti à la demande insistante des organisations syndicales en acceptant que les informations du CDAS soient envoyées par mails directement sur les boîtes mails des agents, garantissant ainsi une meilleure équité vis à vis de l'information pour tous .

Budget du CAL 2016 Morbihan

Le budget 2016 du CAL du Morbihan se monte à 43704 €, **en baisse de 1510 € par rapport à 2015.**

Les principaux postes budgétaires et actions sont :

Pour les retraités : 55 participants possibles par sortie

- Visite de la rade de Lorient et base sous marine (mai) : coût : 1760 €

- Tour de Belle-ile (juin) : coût : 2133 €

Pour les actifs :

- *Sortie " Nantes et ses machines + visite du musée d'histoire de Nantes au château des Ducs de Bretagne "*, (22 mai 2016)
45 à 49 personnes , coût : 2725 €

- *Sortie " Puy du Fou et sa Ciné-scénie "* (11 juin 2016), pour 45 à 50 personnes, coût : 2510 €

- *Consultations psychologues* : sur Vannes et Lorient : 2000 €

- *Consultations CESF (UDAF)* : 500 €

- *Equipement des coin-repas* : 2000 €

- *Chèques Lire rentrée scolaire pour les 15 / 18 ans* : 200 x 30 € soit 6000 €

- *Arbre de Noël* : 21862 €

- *Bibliothèque sociale* : 150 €

- *Chèque cadeau solidarité* de 300 €

Il sera envisagé d'utiliser le solde prévisible (1760 €) en proposant des places gratuites pour Kingoland ou le spectacle de Noël des Haras d'Hennebont.

A noter que **l'arbre de Noël se déroulera le 7 décembre à la salle des Fêtes de Locminé.** L'attraction proposée sera un spectacle de " grande illusion", et pour la 1ere fois un goûter sera offert aux participants.

La proposition de consultations juridiques (prix préférentiel) n'ayant pas recueilli l'avis favorable de l'ordre des avocats, elle n'est donc pas retenue.

Le CDAS va par ailleurs proposer des conférences de santé publique, en partenariat avec la MGEFI. Ces conférences seront proposées sur une demie-journée, une autorisation d'absence collective sera octroyée aux agents participants.

Vote : Pour : Solidaires, CGT , CFDT

Contre : FO Finances Morbihan. En effet,il ne nous paraît pas possible d'accréditer un budget d'action sociale en régression. FO Finances rappelle qu'il ne serait être question au travers de ce budget local de cogérer la pénurie des crédits de l'action sociale imposée par les ministres de Bercy.

Néanmoins, FO Finances tient à souligner le travail effectué par la délégation et les groupes de travail.

Restauration

La déléguée a rappelé l'augmentation de 5 cts de la subvention qui passe à **5,65 € par repas**.

Les personnels dont l'indice < à 466 bénéficient d'une subvention de 1,22 €.

FO Finances Morbihan dénonce la non revalorisation de l'indice de référence. De nombreux collègues vont en effet suite aux refontes des grilles indiciaires (PPCR) perdre cette subvention.

Séjours Jeunes Hiver/Printemps 2016

La délégation précise que 23 colons sont partis en séjour en février et que 27 colons sont prévus pour le séjour des vacances de printemps. Les inscriptions sont en cours pour l'été.

Questions diverses et actualités

Médecine de prévention :

Depuis le 1er janvier 2016, le Morbihan ne dispose plus de médecin de prévention, un nouveau recrutement est en cours. L'intérim, pour certains cas ou pathologies, sera effectué par le médecin de prévention du Finistère, qui se rendra sur le site de Quimper, le 1er vendredi de chaque mois.

FO Finances Morbihan déplore le non remplacement immédiat du médecin de prévention. Le recrutement en cours doit proposer un emploi à temps plein pour espérer recueillir de nombreuses candidatures et non un temps partiel à 60 % comme c'était le cas auparavant.

A défaut de médecin de prévention, actuellement les visites annuelles obligatoires et de suivi quinquennal ne sont plus assurées.

L'absence de médecin va altérer également fortement le fonctionnement du CHS CT dans toutes ses composantes : médecin de prévention, médecin conseil et médecin prescripteur pour le matériel adapté.

Rappelons néanmoins la possibilité offerte à tous les assurés sociaux d'effectuer un examen quinquennal complet au Centre d'examen de Santé, 2 rue Notre Dame à St Brieuc

Le point sur le RIA de TROADEC

FO Finances Morbihan a rappelé à travers sa déclaration liminaire ses vives préoccupations sur le dossier du RIA de futur site de Troadec.

Il est inconcevable en effet que la restructuration des services de la DGFIP, de la DDTM et de la DASEN de Vannes vers le site de Troadec se fasse sans l'implantation d'un restaurant inter administratif (RIA).

Rappelons que les organisations syndicales depuis le début de ce projet demandent la création de ce RIA.

Rappelons également qu'à l'issue de la Commission permanente du Comité interministériel d'action sociale du 19 nov 2015, l'administration centrale a demandé le lancement d'une étude de faisabilité d'un RIA à moyen terme.

Il est donc incompréhensible que les préfets de la Région Bretagne et du Morbihan puissent avancer l'idée que la création un RIA à Vannes n'est plus d'actualité et que les administrations doivent se retourner vers une convention avec l'hôpital.

La loi Jacob impose que pour tous les projets de création ou de restructuration de sites administratifs, la restauration soit incluse et prévue dans les locaux.

FO Finances Morbihan dénonce l'opacité qui couvre ce dossier. Les organisations syndicales, les personnels, voir même sous certains aspects les administrations elles-mêmes sont très mal informées de ce dossier dont **certaines aspects semblent volontairement dissimulés.**

Les 4 organisations syndicales siégeant au CDAS du Morbihan ont voté ce jour un vœu (motion) demandant expressément une expertise complète sur la situation du RIA de Vannes. Ce vœu sera transmis pour information au CNAS ainsi qu'à la SRIAS Bretagne.

Il est hors de question pour **FO Finances Morbihan** de s'avouer vaincu sur ce dossier, quand bien même notre Directeur et Président du CDAS se montre déjà très pessimiste sur le sujet.

Le dossier du RIA de Vannes reste pour nous toujours d'actualité, il sera à nouveau évoqué par la SRIAS Bretagne. Il fera l'objet de prochaines rencontres intersyndicales et sera défendu par les fédérations syndicales de fonctionnaires auprès des ministres et de l'administration centrale.



VOEU INTERSYNDICAL VOTE ET ADOPTE LORS DU CDAS DU 3 MARS 2016

L'ensemble des organisations syndicales représentées au CDAS Morbihan, Solidaires aux Finances, Cfdt Finances, CGT Finances et FO Finances, vous interpellent à nouveau sur le dossier préoccupant du RIA de VANNES.

Le 3 février, les représentants de la SRIAS ont essuyé un double refus préfectoral. Malgré la revendication d'un RIA exprimée par les collègues de VANNES à l'occasion de l'arrivée de 620 agents de l'État, les préfets de région et de département n'entendent que leur propre opinion !

C'est intolérable ! C'est un déni de dialogue social !

La construction d'un RIA, au-delà d'apparaître comme une évidence en l'espèce, constitue bien pour les administrations concernées, et l'État employeur, une obligation.

Pour nous ce dossier est loin d'être clos et mérite une attention particulière à tous les niveaux.

Les OS présentes aujourd'hui exigent la transparence dans l'avancement de ce dossier tant au niveau national que pour les représentants du personnel au niveau local. Toutes les informations doivent leur être communiquées pour faciliter un débat constructif. Nous vous rappelons que les accords JACOB prévoient que dans tous projets de création ou de restructuration de sites administratifs, la restauration collective soit prévue et incluse.

C'est pourquoi les OS demandent une expertise complète sur la situation du RIA de Vannes.

Ce que nous voulons, c'est un RIA pour le site de Troadec !

Vos représentants FO Finances Morbihan

Carine Le CALLONNEC, Anita AUDIC, Patrick RAVACHE(expert)

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Vous souhaitez plus de renseignements, vous souhaitez adhérer à FO DGFIP 56, n'hésitez pas à nous contacter.

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Section du Morbihan

35 Bd de la Paix

56019 VANNES Cedex

tél : 06 80 90 22 02 ou mail : fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>